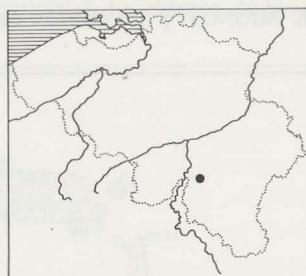


Ph. MIGNOT

## Le château de Hour (comm. de Houyet)



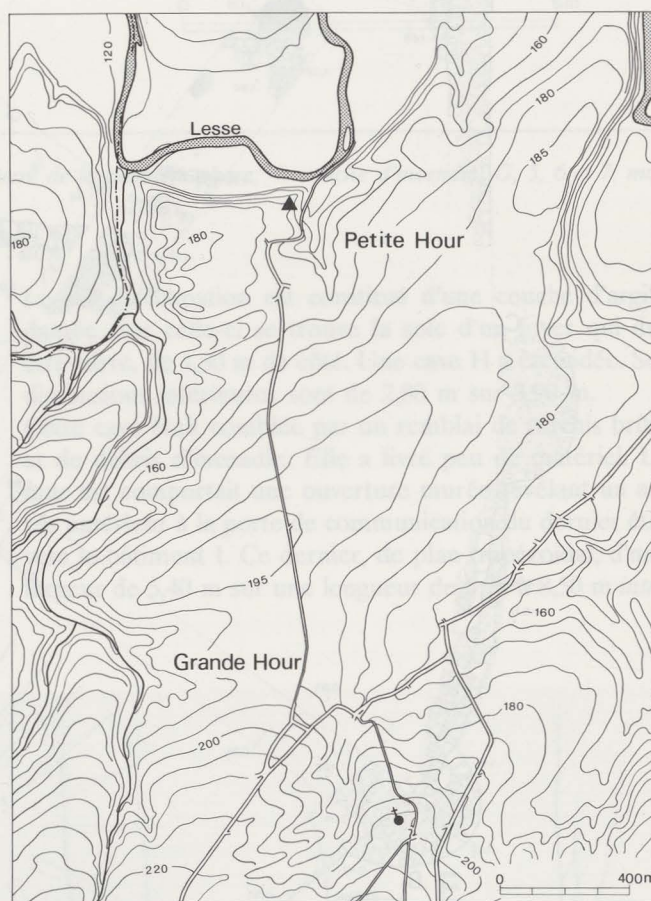
Grâce à un C.S.T., l'a.s.b.l. "Archéologie en Famenne", en collaboration avec le Service national des Fouilles, a effectué entre juillet et décembre 1986, une première campagne de fouilles sur le site castral de Hour<sup>1</sup>.

Quelques recherches y avaient déjà été entreprises par la Société Archéologique de Namur en 1880, mais les fouilleurs jugeant que la céramique n'était *ni romaine ni franque*, avaient vite abandonné les recherches sans en publier les résultats<sup>2</sup>.

"*Li Vi Chestia*" occupe l'extrémité d'un plateau schisteux qui domine la Lesse d'une cinquantaine de mètres (fig. 1). Un fossé curviligne, large de 10 m et taillé sur une profondeur d'au moins 5 m, a isolé au sud la pointe du plateau. Perpendiculairement, un second fossé plus étroit (7,50 m de large) coupe l'éperon en deux buttes triangulaires inégales. A l'est et à l'ouest, la fortification est naturellement défendue par la pente abrupte.

Seule la grande butte orientale a partiellement été fouillée cette année, après un débroussaillage de l'ensemble du site. Il s'est d'abord agi de dégager les limites extérieures des constructions en maçonnerie. En effet, le périmètre est ceinturé par une courtine construite à l'aide de blocs de schiste gréseux liés à un mortier jaunâtre très mal conservé (fig. 2). La courtine est conservée sur une hauteur variant entre 1 m et 2 m. Son épaisseur varie entre 1,20 et 1,40 m. Du côté ouest, face à la petite butte, elle comporte trois tours pleines semi-circulaires (A, B et C) d'environ 5 m de diamètre. Leur niveau d'arasement est identique à celui de la courtine. A l'Est, le rempart rectiligne qui s'affaissait, a été renforcé par un mur large de 0,80 m, construit parallèlement et taluté (D).

Au sud, une levée de terre (E) domine le grand fossé. Une coupe à travers celle-ci (fig. 3) a permis de reconnaître au moins deux phases de construction. Après avoir

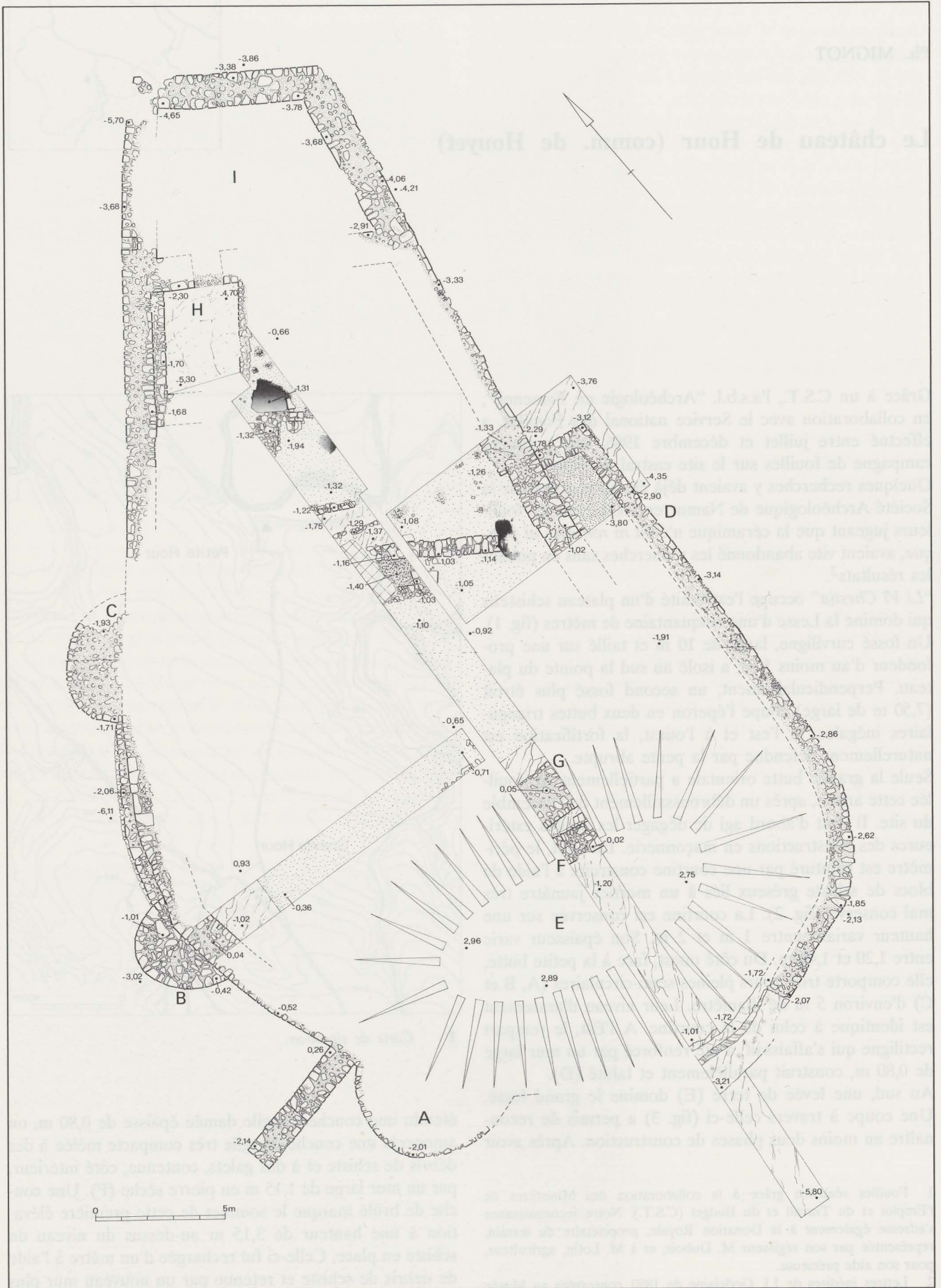


1 Carte de situation.

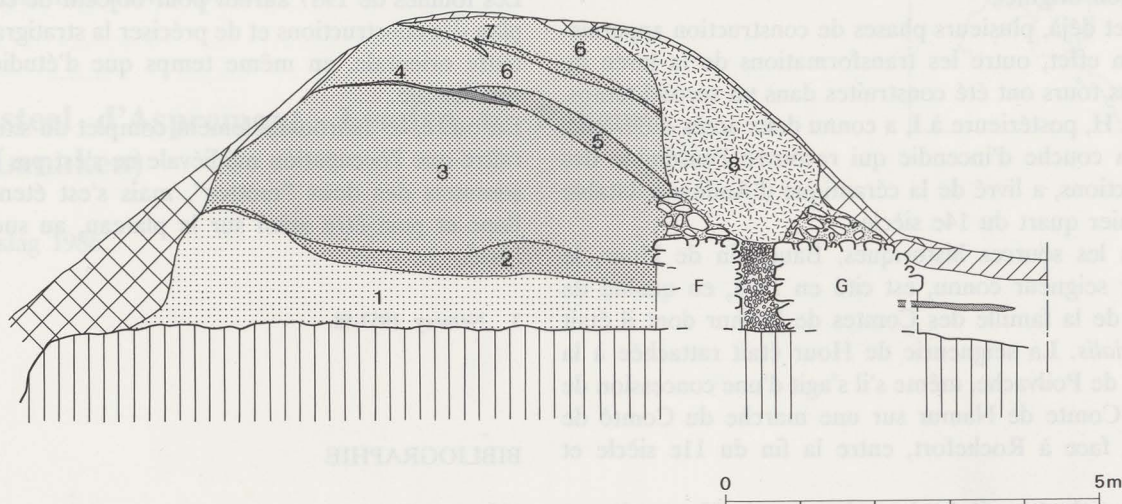
étendu une couche d'argile damée épaisse de 0,80 m, on amoncela une couche d'argile très compacte mêlée à des débris de schiste et à des galets, contenue, côté intérieur, par un mur large de 1,15 m en pierre sèche (F). Une couche de brûlé marque le sommet de cette première élévation à une hauteur de 3,15 m au-dessus du niveau du schiste en place. Celle-ci fut rechargée d'un mètre à l'aide de débris de schiste et retenue par un nouveau mur plus épais (2 m). Ses blocs sont cette fois liés à l'argile et il est construit en avant du premier (G). La largeur au sommet

1 Fouilles réalisées grâce à la collaboration des Ministères de l'Emploi et du Travail et du Budget (C.S.T.). Notre reconnaissance s'adresse également à la Donation Royale, propriétaire du terrain, représentée par son régisseur M. Dubois, et à M. Lotin, agriculteur, pour son aide précieuse.

2 Lettres inédites de J.J. Godelaine de 1880, conservées au Musée Archéologique de Namur qui possède également un plan inédit. Renseignements communiqués par M. A. Dasnoy que je remercie.



2 Plan de fouilles de la grande butte.



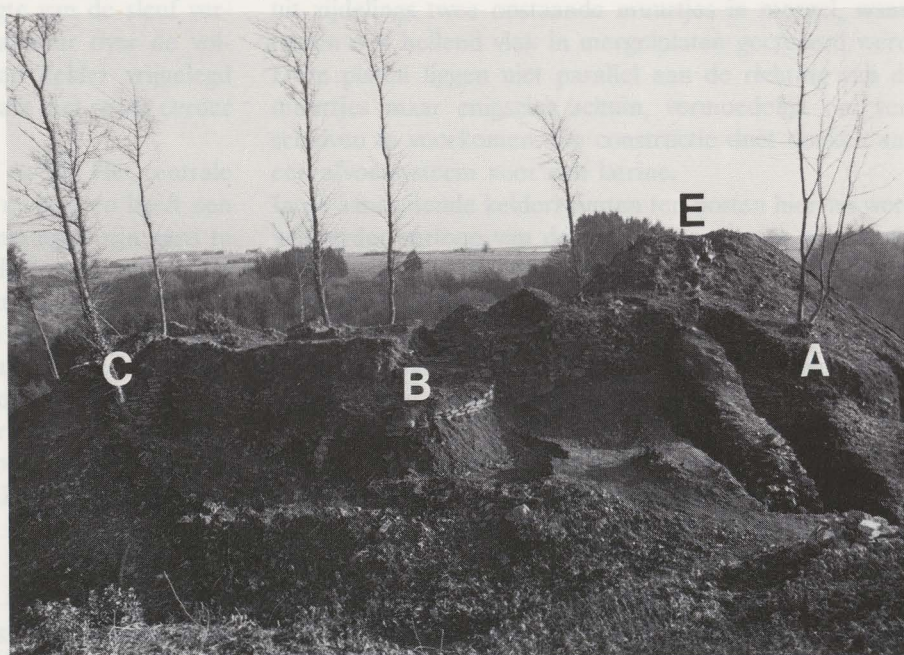
3 Coupe dans la levée de terre: F, 1, 2 et 3: mur et levée de terre de la première phase; 4: couche d'incendie; G, 5, 6 et 7: mur et levée de terre de la seconde phase; 8: couche de destruction.

de cette levée de terre a permis l'installation d'un chemin de ronde sur ce véritable bouclier.

A l'intérieur du périmètre, on trouve d'abord un espace non couvert, sans doute une cour. Le sol à cet endroit consiste en une couche d'argile et de galets recouvrant le schiste sur une épaisseur de 0,30 à 1 m. Seul le secteur nord était bâti sur une longueur de 18 m. Les fouilles ont permis de recouper plusieurs murs intérieurs de faible épaisseur (de 0,30 à 0,60 m) apparentés à des solins de murs en torchis dont il conviendrait de compléter le plan.

Le sol d'occupation est constitué d'une couche d'argile damée. Sur celle-ci se trouve la sole d'un foyer qui dut être carré, de 1,30 m de côté. Une cave H a été vidée. Ses dimensions intérieures sont de 2,80 m sur 3,90 m.

Cette cave était comblée par un remblai de torchis brûlé et de débris d'incendie. Elle a livré peu de matériel. Le mur est comportait une ouverture murée révélant un accès antérieur à la porte de communication du dernier état vers le bâtiment I. Ce dernier, de plan trapézoïdal, d'une largeur de 5,40 m sur une longueur de 5,70 à 8,50 m *intra*



4 Vue générale du site en cours de fouilles.

muros, est contemporain de la courtine. Quoique non encore fouillé, il faut probablement y voir l'emplacement du donjon originel.

D'ores et déjà, plusieurs phases de construction apparaissent. En effet, outre les transformations de la levée de terre, les tours ont été construites dans un second temps. La cave H, postérieure à I, a connu deux accès différents. Seule la couche d'incendie qui recouvre l'ensemble des constructions, a livré de la céramique d'Andenne datable du dernier quart du 14<sup>e</sup> siècle.

D'après les sources historiques, Baudouin de Hour, le premier seigneur connu, est cité en 1121, en qualité de témoin de la famille des Comtes de Namur dont il était *ministerialis*. La seigneurie de Hour était rattachée à la prévôté de Poilvache, même s'il s'agit d'une concession de fief du Comte de Namur sur une marche du Comté de Namur, face à Rochefort, entre la fin du 11<sup>e</sup> siècle et 1121.

Au début du 14<sup>e</sup> siècle, les seigneurs de Hour relèvent d'un nouveau lignage d'origine liégeoise. En 1368, le par-

tage de la seigneurie entre deux héritiers marque le déclin et la disparition du château<sup>3</sup>.

Les fouilles de 1987 auront pour objectif de compléter le plan des constructions et de préciser la stratigraphie sur la butte orientale, en même temps que d'étudier la butte occidentale.

En outre, le débroussaillage complet du site fait apparaître que l'occupation médiévale ne s'est pas limitée aux sommets des deux "mottes", mais s'est étendue sur le flanc et peut-être aussi sur le plateau, au sud de grand fossé.

3 Némery 1957-58.

#### BIBLIOGRAPHIE

NÉMERY E. 1957-1958: Les seigneurs de Hour-en-Famenne du XIII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> s., *Ann. Soc. Archéol. Namur* XLIX, 61-83.

